

[Text]

Mr. Hodgson: Mr. Chairman, the number of veterans of age 60 and over is on the whole rising at the moment, but we are having difficulty because of the other factor that I mentioned, the proportion of World War II veterans who might be likely to go on to WVA is tending to be lower than had been expected, no doubt because of the greater career success as civilians of the World War II veteran. So, it is a little difficult to be very categorical.

• 1005

Mr. MacLean: Thank you.

The Vice-Chairman: Mr. Bill Knowles.

Mr. Knowles (Norfolk-Haldimand): Mr. Chairman, a year ago we spent considerable time discussing the regulation that prevents veterans from getting benefit under the Veterans' Land Act, and from acquiring lots on which to build in subdivisions being laid out now because of the size of the lot. Has there been any change at all in that that would permit a veteran to obtain this type of property?

Mr. Pawley: No, there has not been any change, Mr. Chairman.

Mr. Knowles (Norfolk-Haldimand): Would it be possible to review that situation now in the light of the fact that you do know now?

Perhaps it is not fair to say that you do know. You will not know how many of the 155,000 you mentioned will be making applications of this type. But, at least you know it will not be beyond a certain figure.

Would it be possible to review this now and perhaps make a change in the requirements?

Mr. Hodgson: Mr. Chairman, perhaps I might comment on that. This, of course, would raise a question of policy and questions of this kind have previously been addressed to the department and to the Minister.

We rather feel that since the door for the establishment of eligibility has been shut as from Halloween, 1968, to change the rules in the ninth inning of the game might be unfair to those who have not come in through that door. In other words, if any significant change were made in the terms and conditions under the Veterans' Land Act, it would be necessary to give serious consideration to putting forward an amendment to reopen eligibility under the Veterans' Land Act.

It will be appreciated that that would be a major step and a change in basic intention.

Mr. Knowles (Norfolk-Haldimand): Yes, this has occurred to me too. It is not fair to change the rules in the middle of the game. I appreciate that, except that the conditions have so drastically altered from the time when these grants were first made available that now we are faced with the subdivision by-laws about these lot sizes and so on, over which the department and the veteran himself has no control.

I do not know whether this is sufficient justification to change the rules, but I do appreciate that this is a factor. We get many communications asking why a veteran, if

[Interpretation]

M. Hodgson: Monsieur le président, le nombre d'anciens combattants de 60 ans et plus augmente actuellement, mais nous avons certaines difficultés à cause de l'autre facteur que j'ai mentionné, la proportion des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale qui recevront probablement des allocations des anciens combattants et qui a tendance à baisser plus que nous ne l'avions prévu, sans doute à cause du succès plus grand qu'ils ont connu

dans leur carrière comme civils. C'est difficile d'être catégorique.

M. MacLean: Je vous remercie.

Le vice-président: Monsieur Bill Knowles.

M. Knowles (Norfolk-Haldimand): Monsieur le président, il y a un an, nous avons débattu fort longtemps les règlements qui empêchaient les anciens combattants de recevoir les allocations qui leur revenaient en vertu de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants. De plus, ils n'avaient pas le droit d'acquérir des terrains sur lesquels ils auraient pu bâtir des subdivisions tracées maintenant en raison de la dimension du terrain. Y a-t-il eu des changements permettant aux anciens combattants d'acquérir ce genre de propriété?

M. Pawley: Non, il ne s'est produit aucun changement, monsieur le président.

M. Knowles (Norfolk-Haldimand): A la lumière des connaissances que vous avez maintenant, pourriez-vous étudier à nouveau cette situation?

Il se peut que j'exagère quand j'affirme que vous connaissez à fond cette situation. Naturellement, vous ne pouvez pas prévoir qui, parmi ces 155,000 anciens combattants, fera une demande de ce genre. Mais, vous savez que ces demandes ne dépasseront pas un tel pourcentage.

Pourriez-vous faire une révision judicieuse de ce phénomène et modifier ces exigences?

M. Hodgson: Monsieur le président, j'ai un mot à dire à ce sujet. Ces changements relèvent de la politique interne et des questions de cet ordre ont été posées au ministère ainsi qu'à son ministre.

Étant donné que la porte ouvrant l'admissibilité des anciens combattants s'est refermée à partir de l'Halloween 1968, nous estimons que changer les règlements au beau milieu du jeu serait faire preuve d'injustice pour ceux qui ne sont même pas parvenus à passer par cette porte. En d'autres termes, si la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants subit d'importantes modifications quant à ses conditions d'admissibilité, il faudrait songer sérieusement à présenter un amendement visant à faire accéder les anciens combattants à l'admissibilité aux termes de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

Chacun reconnaîtra qu'il s'agit d'une mesure importante et d'un changement du point de vue des objectifs fondamentaux de la loi.

M. Knowles (Norfolk-Haldimand): Oui, j'ai songé à cela, moi aussi. Il est injuste de changer les règlements au beau milieu du jeu. J'en ai pleinement conscience mais il reste que les conditions ont tellement été modifiées depuis que les subventions ont été accordées que nous devons maintenant faire face aux règlements de subdivision touchant la dimension des terrains et ainsi de suite et sur lesquels le ministère et l'ancien combattant lui-même n'a aucun contrôle.

Ces raisons sont-elles suffisantes pour changer les règlements? Je l'ignore. J'admets tout de même que ce soit là